

**MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA FEMME
DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE**

**REPUBLIQUE DU MALI
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI**

**DIRECTION NATIONALE DE LA
PROMOTION DE LA FEMME**

**PROJET MLI/04/03/02 PROMOTION DU STATUT
DE LA FEMME ET L'EQUITE DU GENRE**

**Étude de mise en place des réseaux pour le
plaidoyer sur la promotion du statut de la
femme et de l'équité du genre**

RAPPORT FINAL

**Présenté par :
Le Centre de Formation d'Appui et de Recherche Action pour le
Développement (CEFARAD)**

La Direction Scientifique de l'étude : Equipe CEFARAD

Dr Cheick Tidiane Tall
Sylvia Mollet
Mme Boiré Bintou Founé Samaké
Mahamane Traoré

Comité de suivi de l'étude : Equipe Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du Genre

Mme Traoré Hadiza Djibo
Mme Coulibaly Mariame Doumbia

La liste des enquêteurs

1. Malick Sangaré
2. Mme Sangaré Assitan Magassouba
3. Mahamane Traoré

Dépouillement des résultats

1. Dr Cheick Tidiane Tall
2. Sylvia Mollet
3. Mme Boiré Bintou Founé Samaké
4. Mahamane Traoré

Analyse et interprétation des résultats

1. Dr Cheick Tidiane Tall
2. Sylvia Mollet
3. Mme Boiré Bintou Founé Samaké
4. Mahamane Traoré

Saisie et rédaction du rapport final

1. Dr Cheick Tidiane Tall
2. Sylvia Mollet
3. Mme Boiré Bintou Founé Samaké
4. Mahamane Traoré

Remerciements

Nos sincères remerciements s'adressent à tous ceux qui de loin ou de près ont contribué à la réalisation de cette étude ; en particulier, nous remercions :

- ♦ Le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, la Direction Nationale de la Promotion de la Femme, la FAO, le FNUAP à travers le Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du Genre pour la confiance placée en nous et tous ses efforts d'accompagnement à travers l'équipe du projet pendant toute la durée de l'étude ;
- ♦ Les différents services enquêtés pour leur appui au cours du travail de terrain ;
- ♦ Les personnes ressources qui ont contribué à l'enrichissement des débats et à la correction du document ;
- ♦ L'équipe des enquêteurs.

INDEX DES ABREVIATIONS :

AJM : Association des Juristes Maliennes

ASDAP : Association Santé Développement en matière de Population

APAC : Association des Professionnelles de la Communication

ASCOMA : Association des Consommateurs du Mali

ASSEP : Association des Éditeurs de Presse Privée

AMDH : Association Malienne des Droits de l'Homme

AMUPI : Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam

APEP : Agence Malienne pour la Promotion des Entreprises

CAFPD : Centre d'Analyse et de Formulation de Politique de Développement

COFEM : Collectif des Femmes du Mali

APDF : Association pour la Défense des Droits de la Femme

CESPA : Centre de Services et de Production Audiovisuelle

CAFO : Coordination des Associations et ONG Féminines au Mali

CCA-ONG : Comité de Coordination des ONG

CECI : Centre Canadien d'Etude et de Coopération Internationale

CMDT : Compagnie Malienne de Développement Textile

DNAMR : Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural

DNEB : Direction Nationale de l'Éducation de Base

DCF : Droit et Citoyenneté des Femmes

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les Activités de Population

GIE : Groupement d'intérêt Économique

GP/SP : Groupe Pivot Santé Population

GP/EB : Groupe Pivot Éducation de Base

GP/PME-PMI : Groupe Pivot Petite et Moyenne Entreprise – Petite et Moyenne Industrie

GRAGED : Groupe de Recherche Action Genre et Développement

IEC : Information Education Communication

NTIC : Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ORTM : Office de Radio Télévision du Mali

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PAM : Programme Alimentaire Mondial

PAREHF : Programme d'Appui au Renforcement de l'Équité Hommes/Femmes

PDAP : Programme Développement des Droits des Adolescents dans le Milieu,

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

SECO-ONG : Secrétariat de Coordination des ONG

SLACAER : Service Local de Contrôle d'Appui et d'Équipement Rural

TDM : Télédiffusion du Mali

UNTM : Union Nationale des Travailleurs du Mali

UNAFEM : Union Nationale des Femmes Musulmanes

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNESCO : Fonds des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture

US-AID : L'Aide Internationale des Etats Unis d'Amérique

URTEL : Union des Radio Télévision du Mali

SOMMAIRE

Remerciements.....	3
Index des abréviations.....	4
SOMMAIRE.....	7
Démarche méthodologique pour la réalisation de l'étude.....	8
Introduction.....	10
1.L'identification des partenaires de la promotion du statut de la femme et de l'équité du genre.....	12
2.Définition des mécanismes et modalités de mise en place des réseaux : attribution, rôles et fonctions, organisations, mécanismes de fonctionnement.....	16
3.Synthèse des suggestions recommandations des structures enquêtées.....	19
4.Les conditions de réussites et les facteurs de risques du Réseau sur l'équité du genre et la promotion du statut de la femme.....	21
Proposition de schéma de réseautage pour la réalisation du Réseau de l'équité du genre et la promotion du statut de la femme.....	24
Présentation des réseaux de communication retenus par l'étude.....	25
Proposition d'une charte de participation au Réseau de diffusion de matériels IEC du Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Equité du Genre.....	61
Bibliographie.....	62
ANNEXES.....	63
Liste des personnes ressources rencontrées.....	64
Questionnaire d'enquête.....	66
Liste des Réseaux visités.....	68

Démarche méthodologique et les outils pour la réalisation de l'étude

Dans le cadre de la réalisation de la présente étude, CEFARAD a élaboré une démarche méthodologique et des outils d'investigation qui sont entre autres :

1. Démarche méthodologique

1. L'étude documentaire

L'étude documentaire a permis d'élaborer des outils de recherche et une stratégie d'investigation sur le terrain

2. Les outils de recherche

Les outils utilisés sont entre autres :

⇒ un Questionnaire d'enquête qualitative sur la pertinence de l'intervention dans le domaine de l'équité du genre et de l'amélioration du statut de la femme,

⇒ Une grille d'enquête,

⇒ Le choix participatif des structures spécialisées en communication en vue des enquêtes de terrain.

N.B : Ces outils ont d'abord été pré testés et corrigés avant le démarrage effectif de l'étude de terrain.

3. La réalisation des enquêtes de terrain :

Les enquêtes de terrain ont concerné les activités suivantes :

- la conduite et la réalisation des entretiens qualitatifs avec les membres et leaders des différents réseaux,
- la recherche de précision pertinente sur le fonctionnement des réseaux identifiés

4. Le dépouillement des données :

A ce niveau, il a été question de :

- la transcription des résultats,
- le repérage des informations documentaires intéressant l'étude de façon précise.

- 5. L'analyse, l'interprétation des résultats et la rédaction du rapport provisoire**
- 6. La rédaction du rapport final en tenant compte des remarques faites sur le rapport provisoire.**

Les difficultés et limites de l'étude :

Cette étude a rencontré d'énormes difficultés du point de vue méthodologique : plusieurs outils élaborés pour la réaliser se sont avérés inefficaces. Le questionnaire qui a été préalablement utilisé a démontré ses limites, il a fallu faire recours à une simple grille d'enquête pour résoudre cette difficulté.

Une limite essentielle de cette étude est aussi la quasi absence de documents de référence sur la mise en place de réseau. Dans plusieurs, il fallait faire appel à l'expérience pratique de participation et d'animation de réseau.

Introduction

« Idéalement, le réseautage est un processus dynamique et créatif tellement efficace que tout semble aller de soit. Bien sûr cette apparence facilité cache un travail acharné, une planification et une gestion minutieuses, ainsi que d'occasionnelles frustrations comme peut en témoigner quiconque a déjà participé à la création et au maintien d'un réseau. De plus, nous savons tous que certains réseaux fonctionnent mieux que d'autres. Il n'existe pas de recette miracle pour créer un réseau qui fonctionne. Néanmoins, certaines techniques éprouvées s'avèrent utiles, ce sont entre autres :

- la rédaction d'un énoncé de mission,
- la détermination des buts et objectifs,
- l'élaboration d'un plan d'action,
- l'établissement de règles de base,
- l'adoption d'un processus décisionnel,
- la préparation d'un plan de communication,... »¹,
- le développement d'un plan efficace de suivi,
- la réalisation d'une stratégie d'évaluation des actions engagées.

Les réseaux se distinguent par leur caractère dynamique, appuyé par le cadre souple et flexible de leur fonctionnalité. Les réseaux sont marqués par la fluidité des relations de réseautage, la facilité de la circulation de l'information ainsi que sa gestion efficace et efficiente. Les réseaux offrent des avantages de regroupement et des possibilités réelles de réussite des actions envisagées surtout dans le domaine de l'IEC et du plaidoyer. C'est donc à bon droit que « le projet promotion du statut de la femme et de l'équité du genre » a choisi dans le cadre de son intervention la mise en place de réseaux pour une diffusion et un suivi réel des matériels IEC.

La réussite essentielle du réseautage réside dans le fait qu'il échappe au traditionnel caractère de hiérarchie et d'injonction : un réseau est par essence un lieu d'échange, de partage et de concertation, où chaque acteur sent sa complémentarité nécessaire au sein du réseau et auprès de ses pairs membres.

L'avantage de s'appuyer sur des réseaux déjà existants est un atout majeur qui va prendre en compte des expériences diverses et complémentaires ainsi que des structures dont la fonctionnalité corresponde aux thèmes abordés. Ces multiples expériences sont mises en synergie afin de dégager une réelle réussite et un rayonnement évident des actions envisagées et engagées.

¹ Conseil International des ONG de lutte contre le SIDA - Guide de réseautage – Un document d'information à l'intention des individus et des organisations qui veulent créer, renforcer ou maintenir un réseau de lutte contre le SIDA – Chapitre 2, page 8

Un autre aspect non moins important est la multidisciplinarité des acteurs engagés : il s'agit manifestement de la communication multimédia (radio, télévision, communication participative, etc.) d'une part et d'autre part la couverture et l'envergure de l'intervention géographique de ces acteurs : il s'agit des acteurs qui couvrent par leurs interventions tout le territoire national.

La spécialité est également un avantage à noter en faveur de ces réseaux, car ils travaillent tous dans le domaine de la promotion du statut de la femme et de l'équité du genre. Ces réseaux pourront sans aucun doute jouer le rôle de relais pour disséminer et diffuser l'information sur les thèmes abordés.

Cette prestation consisté donc à :

- 1- Identifier des partenaires oeuvrant dans le cadre de la promotion du statut de la femme et de l'équité du genre, et ayant des structures fonctionnelles pour des activités de plaidoyer au niveau régional et des cercles,
- 2- Définir les mécanismes de mise en réseau et les modalités de mise en place des réseaux (attribution, rôles et fonctions, organisations, mécanismes de fonctionnement...),

1. L'identification des partenaires de la promotion du statut de la femme et de l'équité du genre

Plusieurs partenaires travaillent dans le domaine de la promotion du statut de la femme et de l'équité du genre. Ces partenaires se situent non seulement au niveau des services administratifs, mais aussi, au niveau des organisations de la société civile. Dans un cas comme dans l'autre ils ont ceci de commun :

- l'unité d'objectif,
- la similitude d'action,
- le fonctionnement en réseau

1.1. Les partenaires étatiques :

Les partenaires étatiques sont très nombreux, dans certains sens, tous les Ministères sont concernés avec la nomination des Conseillers techniques genre et développement au niveau de tous les départements ministériels. Dans tous les cas, on peut citer entre autres :

1.1.1. Au niveau ministériel et interministériel :

A ce niveau, il y a :

- L'Office de Radio Télévision du Mali (ORTM),
- La Direction Nationale de l'Appui au Monde Rurale, (DNAMR),
- La Direction Nationale de l'Education de Base (DNEB)
- le Réseau des Conseillers Techniques et Points Focaux Genre et Développement des différents Départements Ministériels.

1.1.2. Au niveau spécifique du Ministère de la Promotion de la Femme de l'enfant et de la Famille :

⇒ Le Ministère et ses démembrements dans les différentes régions, cercles et communes (Directions régionales, Chargés de Programme),

A niveau, il y a surtout des Projets et Programmes, qui sont entre autres :

- ⇒ Le Programme Appui au Renforcement de l'Équité Hommes/Femmes (PAREHF),
- ⇒ Le Programme Développement des Droits des Adolescentes dans le Milieu (PDAP),

- ⇒ Le projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre, qui a commandité la présente prestation,
- ⇒ Le Projet d'Appui à la Promotion des Femmes et à l'Allègement de la Pauvreté (PAF-AP),
- ⇒ Fonds d'Appui aux Activités des Femmes (FAAF),
- ⇒ Projet Développement de l'Entrepreneuriat Féminin dans le Secteur Agroalimentaire au Mali (DEFSAM),
- ⇒ le Projet de Développement Institutionnel pour la Promotion de la Femme,
- ⇒ le Projet Fonds Genre et Développement,
- ⇒ Le Centre Aoua KEITA

1.1.2. Les Organisations de la société civile :

A ce niveau, il y a :

- Le Comité de Coordination des Actions des ONG, CCA-ONG : notamment le Groupe de Recherche et d'Action Genre et Développement (GRAGD) : qui a réalisé une étude sur le genre et les aires socio-culturels au Mali,
- Le Secrétariat de Coordination des ONG, SECO-ONG,
- La Coordination des Associations et Organisations féminines, CAFO
- les groupes sectoriels d'ONG, Groupe Pivot Santé Population (GP/SP), Groupe Pivot Education de base(GP/EB), Groupe Pivot petite et Moyenne Entreprise et Petite et Moyenne Industrie(GP/PME-PMI), etc.

1.1.2.1. Typologie des organisations de la société civile au Mali :

Les organisations de la société civile malienne sur la base de leur caractéristiques essentielles et des objectifs poursuivis peuvent être classées suivant la typologie ci - après :

a) Les organisations non gouvernementales : elles se composent de structures suivantes :

- les ONG internationales,
- les ONG de financement,
- les ONG de couverture,
- les ONG d'appui,
- les coordinations régionales d'ONG.

b) Les syndicats nationaux, héritiers de l'UNTM, en plus des syndicats libres,

c) Les associations professionnelles :

- les associations de femmes juristes,
- les associations de jeunes,
- les associations de chasseurs,
- les associations de santé,
- les associations des artisans,
- les associations des entrepreneurs,
- les associations du barreau, etc.

d) Les groupements et associations villageoises, les tons :

Ces structures évoluent de plus en plus vers des comités de coordination, des fédérations,...

e) Les coopératives :

Elles existent sous plusieurs formes et dans différents secteurs, ainsi, il y a :

- des coopératives de producteurs,
- des coopératives de consommateurs,
- des coopératives de transporteurs,
- des coopératives de pêcheurs,
- des coopératives multifonctionnelles, etc.

f) Les groupes de pression et de défense des droits de l'Homme :

- ASCOMA,
- AMDH,
- AJM,
- COFEM,
- CADEF,
- CAFO,
- APDF,
- WILDAF, etc.

g) Les groupements à but non lucratif :

- les groupes sportifs,
- les groupes culturels,
- les groupes scientifiques,
- Le réseau des journaliste pour la promotion de la politique nationale de population,
- Le Réseau des journalistes pour la Promotion de la Culture,
- Le Réseau des femmes journalistes travaillant dans les radio communautaires,

- Les Associations d'appuis à l'Épanouissement de la femme, etc.

h) Les organisations religieuses :

- les organisations islamiques,
- les organisations catholiques,
- les organisations protestantes, etc.

Cette typologie est un instrument efficace de travail, car elle permet de situer la place et le rôle de chaque organisation de la société civile.

2- Définition des mécanismes et modalités de mise en place des réseaux (attribution, rôles et fonctions, organisations, mécanismes de fonctionnement...)

Les réseaux se caractérisent au Mali par leur structure fonctionnelle organisée de la manière suivante :

La présence de relation de réseau avec le fait que chaque réseau regroupe à son tour des réseaux internes à dimension plus réduite et à spécialité plus forte : exemple, à l'intérieur du réseau du CCA-ONG, il y a le réseau GRAGED, à l'intérieur du Groupe Pivot Santé Population, il y a ASDAP qui a son tour développé son réseau plus spécialisé dans son domaine d'intervention et servant d'outil à ses actions de terrain, la Coopérative JAMANA a développé en son sein un réseau de radios libres, ...etc.

2.1. Les mécanismes et modalités de mise en place des réseaux

2.1.1. Les mécanismes de mise en place des réseaux :

La mise en place des réseaux doit prendre en compte les deux dimensions sus évoquées, à savoir d'une part la dimension du réseau et d'autre part, la dimension inter-réseau qui intéresse plus les réseaux internes développés par les membres individuels de grands réseaux. Ici, il s'agira plus d'attirer l'attention sur les réseaux opérationnels ayant des antennes dans les régions et qui sont également des réseaux sensibles au genre, ayant une expérience confirmée dans le domaine du plaidoyer pour le statut de la femme et de l'équité du genre. La dimension intra-réseau identifiés aux niveaux suivants :

- CCA-ONG,
- CAFO, il y a des Coalitions,
- WIDAF Mali,
- Coalition DCF,
- PAREHF,
- DNAMR,
- ORTM,
- URTEL,
- ASSEP,
- TDM Mali,
- CESP,
- Journal KIBARU,
- DNEB.

2.1.2. Les modalités de mise en place des réseaux :

a) Identification des réseaux fonctionnels et mieux adaptés pour le plaidoyer :

Parmi tous les réseaux identifiés sur l'étendue du territoire national, il serait bon de faire une synthèse des réseaux les plus pertinents et étant en mesure de diffuser le matériel IEC élaborés à partir de la stratégie IEC/Plaidoyer du projet, peuvent être classés selon l'ordre suivant :

Les réseaux de communication :

- l'ORTM,
- l'URTEL,
- Jamana,
- TDM,Liberté,
- Kaïra,
- APAC

Les réseaux ministériels :

- DNAMR,
- DNEB,
- MPFEF et services déconcentrées, DRPFEF,
- PAREHF,
- DEFSAM,
- PAPF/AP

Les réseaux de la société civile :

- ASDAP,
- COFESFA,
- CAFO,
- DCF/CECI,
- AMUPI,
- UNAFEM,
- Clubs et Associations UNESCO,
- WILDAF Mali

b) Modalités de fonctionnement :

Les modalités de fonctionnement prévus des réseaux sont :

- Ténue des réunions de feed back,
- Désignation de points focaux dans les structures verticales, transversales et locales en tenant compte du genre, à partir des correspondances adressées à ces structures,
- Formation des points focaux à l'utilisation du matériel IEC,

- Élaboration de programmes d'activités de diffusion des matériels IEC,
- Suivi de la diffusion du matériel IEC, à travers le suivi des points focaux par la structure centrale des réseaux et par le projet PPSFEG,
- évaluation

2.1.3. Attribution, rôles et fonctions :

Les attributions, rôles et fonctions des réseaux identifiés doivent être définis de façon participative et partagée en fonction non seulement des objectifs visés et des activités envisagées, mais également des modalités de suivi et d'évaluation des dites activités.

Dans le domaine spécifique du plaidoyer en faveur du statut de la femme et de l'équité du genre, il s'agira de diffuser le matériel IEC élaboré sous différents formats en fonction du domaine d'intervention des différents acteurs : radiodiffusion, ONG de terrain.

2.1.4. Rôles de diffusion du matériels élaboré :

Les réseaux identifiés peuvent diffuser le matériel IEC élaboré dans le cadre de leurs interventions de terrain, parce qu'une telle activité s'inscrit dans le cadre de leur interventions traditionnelles. Cela offre plusieurs avantages :

- ce sont avant tout des structures qui travaillent déjà dans le cadre de l'équité du genre et de la promotion du statut de la femme,
- cette intervention n'apparaît pas comme un travail supplémentaire,
- le matériel ainsi utilisé est également un appui et un renforcement de leurs interventions antérieures,
- aussi, le suivi se fait dans le cadre justement de leurs interventions et ce suivi concernera la pertinence et l'efficacité du matériel utilisé.

Rôle de coordination et de synthèse des résultats de la diffusion du matériel IEC élaboré :

Le Réseau aura pour tâche de faire la synthèse des informations relatives à la diffusion du matériel IEC élaboré, à travers le point focal désigné à cet effet. Le Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre devra en ce moment jouer le rôle de catalyseur afin d'impulser et de mieux coordonner les activités engagées.

2.15.L'animation des réunions fédératrices d'informations :

Le projet pourra organiser périodiquement, par exemple par mois ou par trimestre des réunions regroupant l'ensemble des réseaux impliqués dans l'activité de dissémination afin de savoir ce qui se passe.

3. Synthèse des suggestion recommandations des structures enquêtées

3.1. Suggestion des structures enquêtées

3.1.1. Le type de collaborations privilégiées :

Selon les enquêtées, le type de collaborations privilégiées s'articule autour des points suivants :

- des appuis dans le cadre de la formation pour mieux maîtriser le thème de l'équité du genre,
- mésuser l'effort fourni par les femmes et son impact sur le plan économique,

3.1.2. Participation à un réseau spécialisé :

Les enquêtées soutiennent qu'elles sont disposées à participer à un réseau spécialisé dans le domaine de l'équité du genre et de la promotion du statut de la femme.

3.1.3. Les conseils :

Les conseils des enquêtées sont entre autres :

- utiliser l'alphabétisation comme support de communication,
- assurer les activités IEC à travers les groupements et d'associations,
- Pour une réussite des actions engagées, il faut qu'elles soient de longues haleines. Il faudrait ensuite structurer les actions par rapport aux objectifs à atteindre.

3.2 Recommandations des structures enquêtées :

Dans le cadre d'une collaboration inter-réseau, les enquêtées soutiennent :

- les réunions,
- les visites d'échanges d'expériences,
- Que le partenariat soit assis sur des objectifs concrets à atteindre,
- Que l'objectif principal soit la maintenance de l'équité du genre,
- Il faut une approche participative des actions du Réseau.
- Que les réseaux dépassent les rivalités internes et que les forums soient suivis d'actions concrètes.
- Que la collaboration soit basée sur des textes consensuels,
- Qu'une définition claire des attributions de chaque structure au sein du réseau soit faite,
- Eviter de privilégier certaines structures par rapport à d'autres pour la couverture des zones,

- Eviter que les mêmes structures opèrent dans les mêmes zones sur les mêmes groupes cibles,
- La collaboration inter réseau ne doit se faire que sur des preuves de maturité, de dynamisme et de moralité,

4. Les conditions de réussites et les facteurs de risques du Réseau sur l'équité du genre et la promotion du statut de la femme

4.1. Les conditions de réussites

4.1.1. La fonctionnalité :

La fonctionnalité est un éléments essentiels qui ne peut être assurée que par la réalisation de certains paramètres qui sont :

- la présence d'activités réelles intéressantes pour toutes les parties prenantes au Réseau,
- le respect des calendriers,
- le partage des orientations communes,
- le repérage participatif des outils et des méthodes,
- le développement des outils de suivi avec toutes les parties prenantes,
- la tenue commune des outils de suivi,
- l'élaboration participative d'un agenda commun,
- la tenue régulière des réunions de synthèse des suivis.

4.1.2 L'opérationnalité :

L'opérationnalité suppose que la diffusion des outils socio-éducatifs est liée à des opérations de terrain qui existent indépendamment d'eux. La réalité de l'opérationnalité des activités repose sur des fonctions réelles liées à des activités réelles de terrain.

Remarque : Si cette opérationnalité n'existe pas, les acteurs concernés risquent fort de se mettre dans une position de prestataires avec pour conséquence la revendication d'avantages ou de motivations contraires à l'esprit de réseau.

4.1.3 La motivation :

Les acteurs réels qui participent à un réseau ne le font ni de façon désintéressée, ni à titre gratuit, c'est dire qu'un réseau est un centre fédérateur d'intérêts réciproques et communément partagés. Les membres du réseau ont tous le sentiment de profiter d'un service ou d'un avantage qui autrement leur aurait coûté assez de ressources et de temps. Il y a donc une idée de gain :

- en terme de ressources, ici, les outils nécessaires sont développés et mis à la disposition des membres du réseau,
- en terme de temps, il y a une économie de temps en terme de capital de regroupement donc de plate-forme que le réseau offre à ses membres,
- en terme de mass critique d'informations distribuées en un laps de temps et qui plus sont des informations opérationnelles

Remarques : Les réflexions développées par le Réseau doivent contribuer à faire avancer chaque acteur membre du réseau dans la poursuite de ses propres objectifs à lui.

4.1.4 La souplesse :

La caractéristique principale d'un réseau, c'est sa souplesse. Cette souplesse se manifeste par la flexibilité dans les interventions du Réseau, il s'agit :

- de ne pas transformer les orientations et recommandations du réseau en ordres,
- le caractère interchangeable des dates des réunions et rencontres en fonction du calendrier des membres du réseau,
- la participation de tous les membres du réseaux aux décisions et orientations d'activités et de stratégies,
- le respect de la spécificité des délégués membres du Réseau, etc.

4.2. Les facteurs de risques :

Un réseau est certes un outils efficace de développement, cependant, il est très fragile et peut à tout moment tomber dans le non usage. Les facteurs de risque pour un réseau sont nombreux. Il ne sera retenu ici que ceux qui semblent essentiels. Au risque de son éclatement, un réseau doit éviter de tomber dans les travers suivants :

4.2. 1. La hiérarchie :

Un réseau n'est pas une organisation hiérarchique, Il est plutôt un regroupement de partenaires visant les mêmes objectifs et travaillant avec des supports complémentaires. La notion de complémentarité est un support essentiel de la vie en réseau. C'est elle qui est l'élément fédérateur qui fait les partenaires se réunir.

Le réseautage dans le développement se situe aux antipodes des rapports de hiérarchie et de commandement.

4.2. 2. La rigidité et l'absence de feedback :

La souplesse sus évoquée est une qualité importante de la vie en réseau, elle exclut toute rigidité et toute absence de feedback. L'absence de feedback, crée et

encourage les rumeurs et les fausses informations, cela va à l'encontre de la promotion des idées que le réseau essaie de promouvoir.

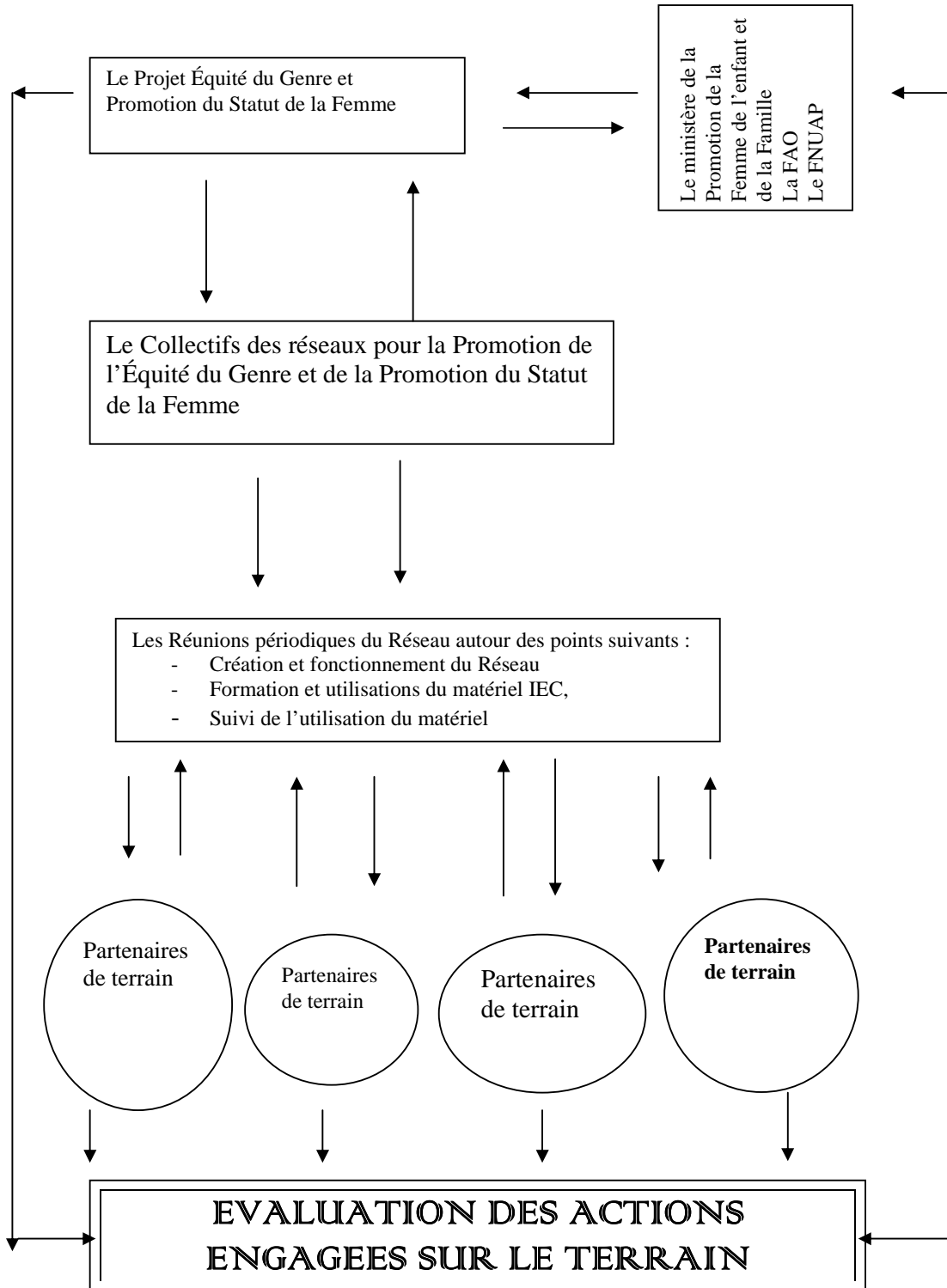
4.2. 3. La prise de décisions unilatérales :

La force de partage des idées et des décisions constitue la force du réseau, c'est pour cette raison que toutes prises de décisions unilatérales dans la réalisation des activités du réseau risquent fort de décourager les énergies créatrices.

4.2. 4. L'arrêt des séances de travail, des rencontres et des réunions :

Le réseau vit à travers ses différentes manifestations d'évènements que sont les séances de travail, de rencontres et de réunions. C'est au cours de ces évènements que sont prises les orientations allant dans le sens de la promotion des objectifs du réseau. Arrêter ces événement revient à faire mourir le réseau.

Proposition de schéma de réseautage pour la réalisation du Réseau de l'équité du genre et la promotion du statut de la femme



5. La présentation des réseaux de communication retenus par l'étude

L'étude a retenu de façon participative en collaboration avec l'équipe du projet, la liste des réseaux de communication à visiter. Au niveau de ces réseaux, les paramètres suivant ont fait l'objet d'investigation :

- Les objectifs du réseau,
- Les activités menées par le réseau,
- Les représentants (membres) du réseau,
- ⇒ au niveau national,
- ⇒ régional
- ⇒ et local,

Ici, il s'agit de faire découvrir au Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre ses futures partenaires : Qui sont – ils ? Quelles activités font – ils ?, Où travaillent - ils ?, etc.

5.1. Association de soutien au développement des Activités de population – ASDAP

Une ONG malienne créée en 1993 à l'initiative de Madame Traoré Fatoumata Touré, sage – femme d'Etat ayant servi dans les établissements socio - sanitaires de Mopti (Bandiagara), Kayes, Koulikoro et du District de Bamako.

Missions :

La mission de ASDAP est le bien être familial pour un développement participatif des communautés.

Les objectifs :

Les principaux objectifs de ASDAP s'inscrivent dans le cadre de la politique nationale de population (PNP) et de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté. Il s'agit essentiellement de :

- la maîtrise de la croissance démographique,
- la réduction de la pauvreté et de la morbidité,
- l'intégration de la dimension genre dans le processus de développement,
- l'amélioration des conditions de vie des enfants, des adolescents et des jeunes,
- la formation des ressources humaines,
- la couverture des besoins alimentaires,

- la protection et la préservation des ressources renouvelables.

Domaines d'intervention :

Le secteur prioritaire d'intervention de l'ASDAP est la santé de la reproduction dans toutes ses composantes retenues au niveau du Mali à travers des actions, notamment dans le domaine :

- de la mise en œuvre de projets et programmes d'intervention SR, avec une composante IEC très forte,
- de la recherche opérationnelle en SR,
- de la formation (des agents DBC, pairs éducateurs, animateurs ONG) dans les différents domaines de la SR,
- du suivi/évaluation de projets et programmes de santé de reproduction,
- de la promotion vente de contraceptifs et des médicaments essentiels (marketing)

Activités connexes :

D'autres activités soutiennent le volet Santé de la reproduction des interventions de l'ONG ASDAP, comme :

- l'alphabétisation,
- la protection de l'environnement et l'approvisionnement en eau potable, la micro finance.

Les groupes cibles :

Les interventions de l'ONG ont pour parties prenantes primaires et secondaires :

- les enfants de 0 à 5 ans,
- les adolescent(e)s et les jeunes,
- les femmes à tous âges,
- les hommes,
- les prestataires de services, y compris les agents de distribution à base communautaire des produits contraceptifs et de certains médicaments essentiels de base,
- les exciseuses traditionnelles,
- les leaders communautaires,
- les associations de santé communautaire (ASACO),
- les médias

Stratégies :

Quatre principales stratégies sont mises en œuvre par l'ASDAP dans le cadre de l'exécution de ses projets et programmes à savoir :

- l'offre de service à base communautaire,
- la communication surtout avec l'approche pairs en matière de santé de la reproduction,
- la mise en œuvre de projets/programmes intégré de développement

Partenariat :

L'ASDAP accorde une importance toute particulière au partenariat avec tous les intervenants en matière de santé de la reproduction, ceci constitue aujourd'hui un atout majeur pour l'ONG à tous les niveaux de la pyramide de santé du Mali.

L'ONG collabore étroitement avec les départements de la santé, de la promotion de la jeunesse, de la Promotion de la Femme et de l'Enfant.

L'ASDAP est membre du réseau des ONG sahéliennes en matière de santé de la reproduction et est membre :

- du Comité National de Lutte contre les pratiques néfastes pour la santé de la femme et de l'enfant,
- de la Coordination des Associations et ONG féminines (CAFO),
- du Groupe Pivot Santé Population,
- des coordinations régionales des ONG de Koulikoro et de Ségou,
- CEDPA,
- USAID à travers le Groupe Pivot Santé/Population et CEDPA,
- FNUAP – Population Concil,
- GED/A Canada,
- Pays Bas,
- GTZ

Zones d'intervention :

L'ASDAP intervient aussi bien en zones urbaines péri-urbaines que rurales. A ce jour, elle exécute plusieurs projets dans les localités suivantes :

Dans le District de Bamako,

- Bamako,

Dans la Région de Koulikoro,

- Koulikoro,
- Kangaré (zone de Sélingué),
- Baguinéda,
- Fana,
- Banamba,
- Kati,

Dans la région de Sikasso,

- Sikasso,
- Koutiala,
- Yorosso,

Dans la region de Ségou

- Ségou,
- Bla,

5.2. Coopérative des femmes pour l'éducation, la Santé Familiale et l'Assainissement – COFESFA

Présentation :

La COFESFA (Coopérative des femmes pour l'éducation, la Santé Familiale et l'Assainissement) est une structure privée créée en 1989 par 16 jeunes diplômées sans emplois, qui ont réussi leur insertion professionnelle en innovant dans le domaine de l'assainissement.

Ces femmes ont réussi, grâce à leur courage et leur professionnalisme à faire de la COFESFA une Coopérative Pionnière au Mali et dans la Sous-Région.

Objectifs :

- Assainissement des quartiers par la collecte des ordures ménagères ;
- Création d'activités génératrices de revenus pour les femmes (teinture, couture, etc...),
- Développement de la planification familiale,
- Sensibiliser des femmes, des jeunes et des adolescente (es) et de leurs familles sur les inter – relations entre la taille de la famille, les ressources et le bien être,
- Promouvoir la protection de l'environnement,
- Favoriser la promotion de la femme.

Stratégies

La COFESFA peut offrir les services suivants à tous ses clients. Il s'agit de :

- IEC,
- Formation,
- Prestation en DBC
- Encadrement des femmes en matière d'activités génératrices de revenus

Activités :

- Information,
- Education,
- Communication sur la santé de la reproduction et l'hygiène du milieu,
- Promotion des AGR
- Recherche action dans le domaine de la SR,
- Formation en IEC et méthodes participatives de communication,
- Collette des ordures ménagères, recyclage par compostage et promotion de poubelles ménagères,
- Curage des caniveaux,
- Construction et exploitation des toilettes publiques dans les marchés de la capitale,
- Installation et exploitation de bornes fontaines avec aires de lavage ;
- Entretien et nettoyage de bureaux ;
- Information et éducation pour la planification familiale et sensibilisation en matière d'assainissement et d'hygiène publique ;
- Formation en technique de communication des femmes et en genre et développement

Zones d'interventions :

- Commune V du District de Bamako ;
- Cercle de Banamba (Région de Koulikoro) ;
- Cercle de Yanfolila (Région de Sikasso).

Partenaires : les partenaires de la COFESFA sont entre autres :

- le FNUAP,
- l'UNIFEM,
- Plan International Mali,
- Le grand Duché de Luxembourg,
- USAID,
- CREPA,
- TDHF,
- GTMM,
- Ambassade des Pays Bas,
- Ambassade des Etats Unis, etc.

5.3. La Télédiffusion du Mali – TDM**Objectifs :**

- Promouvoir l'éducation de la population en général,

- Promouvoir la femme, l'enfant en particulier à travers des missions spécifiques dans ce sens,
- Promouvoir la culture,
- Sensibiliser les populations sur les événements de leurs vécus quotidiens à travers des actions d'information,
- L'organisation des débats contradictoires,
- Des émissions spécifiques telles que « livres et lecture » par exemple,
- Informer les populations par rapport par leurs droits et devoirs..

De façon résumée, les objectifs de TDM se résument à ceux d'une radio ordinaire.

Activités :

- Tables rondes sur les droits de la femme et de l'enfant avec les ONG et les organismes spécialisés (une fois par semaine),
- Des semaines de formation sur l'ensemble du réseau TDM,
- Des informations sur l'environnement,
- La recherche d'identité locale pour la radio,
- La mise en place d'émissions vedettes pour mieux rapprocher la radio de ses auditeurs : émissions culturelles dans les langues nationales.

Les représentants de TDM :

Les représentants de TDM sont sur tout le territoire national :

- Radio LIBERTE, Bamako,
- Radio Sahel à Kayes, partenaire à la radio rurale de Mahina,
- Radio Sika FM à Sikasso,
- Radio Balanzan,
- Radio Kounary à Sévaré (Mopti),
- Radio Annya à Gao, partenaire à la radio rurale de Diré,
- Radio Alfarouk à Bamako,
- Radio FM Nord à Kidal (en phase d'installation).

Remarque : La rediffusion de RFI est assurée à travers tout le pays par les stations radios membres du Réseau TDM. Aussi, une station est en projet à Koutiala.

5.4. L'Union des Radio et Télévisions Libres du Mali – URTEL

Dépuis mars 1991, l'histoire politique et sociale, suite à l'avènement au Mali du multipartisme et de la démocratie a entraîné la garantie des libertés fondamentales dont celle de la presse.

Le secteur des médias radiophoniques et audio visuels qui était monopole d'Etat a été ouvert aux initiatives privées.

De trois à quatre radios en 1992, la Mali enregistre aujourd'hui plus de 80 radios émettant sur le territoire.

Ces radios jouent un rôle important dans l'exercice de la démocratie et du multipartisme, dans la défense des droits de l'homme et du citoyen, dans le développement humain et l'épanouissement culturel.

Ainsi considérant la nécessité de la mise en commun des moyens pour atteindre les objectifs et conscients du besoins d'une concertation permanente entre les radios et télévisions libres du secteur privé, les représentants des radiodiffusions et télévisions libres du Mali ont convenu de créer l'Union des Radios et Télévisions Libres du Mali URTEL.

Objectifs :

L'URTEL a pour objectifs :

- d'élaborer et de prendre toute mesure visant le développement, la promotion et le développement de la radiodiffusion et de la télévision libres,
- d'assister ses membres sur leur demande lors des négociations de toute nature et/ou de négocier elle même pour leur compte,
- d'assurer le rôle de conseil et de centre de documentation,
- de créer des conditions favorables à la formation et au perfectionnement du personnel des organes membres,
- de défendre les intérêts matériels et moraux des radios télévisions membres,
- renforcer l'ancrage démocratique par la promotion des droits et devoirs du citoyen,
- s'impliquer dans les différents programmes de développement,
- défendre la souveraineté des membres.

Instances :

Les instances de l'URTEL sont :

- L'Assemblée Général des membres, elle regroupe l'ensemble des radios libres,
- Un Conseil d'Administration de 19 membres, émanant de l'Assemblée Générale,
- Un Bureau Exécutif de 9 membres,
- Un Secrétaire Permanent

Représentants :

L'URTEL a ses membres adhérents à travers tout le pays, cependant, elle ne dispose pas de Bureaux régionaux et locaux, mais plutôt de Correspondants délégués à tous les niveaux pour une bonne application de sa politique.

Les délégués de l'URTEL à travers le pays, sont aujourd'hui au nombre de 110, tous provenant exclusivement des radios libres.

Activités :

L'URTEL est impliqué dans toutes les grandes campagnes d'intérêts national (élections, JNV (Journées National de Vaccination), initiatives de Bamako, CAN 2002) par diffusion et transmissions d'émissions : conception et exécution de campagne médiatique.

Avantages :

- Couverture géographique du Mali,
- Messages de proximités,
- Langues du terrain.

Partenaires :

- L'URTEL est vice présidente de l'Association Mondiale des Radiodiffuseurs Communautaires (AMARC),
- L'URTEL a la présidence du Réseau Ouest Africain des diffuseurs indépendants (WAIBA),

L'URTEL dispose d'un centre de concertation de ses partenaires du CARD (Comité d'Appui à la Radio pour le Développement) qui compte aujourd'hui 19 membres parmi lesquels ont peut citer :

- USAID,
- UNICEF,
- Fondation Fredrich Ebert,
- GTZ,
- Ambassade des Etats Unis,
- Ambassade des Pays Bas,
- Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne,
- Institut Panos,
- Helen Keller International (HKI),
- World Education,
- Africare,

- ACDI,
- Peace Corps,
- Volontaires Maliens,
- APDER,
- UNAIS,
- Plan International

Union des Rdios et Télévisions Libres du Mali – URTEL

Liste des radios libres opérationnelles

Nom de la radio	Lieu d'implantation	Caractère de la radio	Fréquence d'émission	Adresse téléphonique	Adresse postale
District de Bamako					
1. Radio Bamakan	Bamako	Associative	100.3MHZ	21 27 60	BP. 100
2. Radio Liberté	Bamako	Commerciale	97.7 MHZ	21 05 81	
3. Radio Benkan	Bamako	Commerciale	97. 1 MHZ	21 42 02	BP. 101
4. Radio Patriote	Bamako	Commerciale	88.1 MHZ		BP : E 1406
5. Radio Kayira	Bamako	Associative	104.4 MHZ	24 87 82, 24 10 04	BP. 3140
6. Radio JEKAFO	Bamako	Commerciale	100.7 MHZ	24 76 29	BP : E 2016
7. Radio KLEDU	Bamako	Commerciale	101.2 MHZ	21 00 18, 21 11 18	BP. 2322
8. Radio CANAL 2000	Bamako	Commerciale	90.7 MHZ	21 58 51 , 21 49 51	BP. 32
9. Radio La voix du Coran et du Hadit	Bamako	Confessionnelle	107.4 MHZ	21 63 44	
10. Radio Tabale	Bamako	Associative	94.3 MHZ	21 78 70	BP. 697
11. Radio FR 3	Bamako	Commerciale	93.8 MHZ	29 74 78	BP : 1929
12. Radio Guintan	Bamako	Associative	94.7 MHZ	20 09 38	BP : 2546
13. Radio ESPOIR	Bamako	Confessionnelle	91.1 MHZ	20 67 08	BP : 1399
14. Radio Dambe		Confessionnelle		23 56 56	
Région de Kayes					
1. Radio Rurale	Kayes	Commerciale	102.2 MHZ	52 14 76	BP : 94
2. Radio Sahel	Kayes	Commerciale	98.2 MHZ	52 21 87	BP : 392
3. Radio Mali Sadio	Mahina	Associative	102 MHZ	52 19 32/52 20 29	BP : 01
4. Radio Bafing	Manantali	Associative	101.8 MHZ		BP :
5. Radio JAMANA	Nioro	Associative, type	01.2 MHZ	52 18 57	BP :

		coopératif			
6. Radio JAM SAHEL	Nioro	Communautaire	101.2 HHZ	52 18 57	BP :
7. Radio Rurale	Yélimane	Communautaire			BP :
8. Rdio Kurukan	Kita	Associative			BP :
9. Radio Djiguiya	Kita	Commerciale			BP :
10. Rdio KAYIRA	Kita	Associative		57 30 69	BP :
11. Radio Guimbaya	Mahina	Commerciale			
12. Radio JAMANA	Diéma	Associative, type coopératif			
13. Radio FM Horizon Kossilakan	Kita	Commerciale	100.5 MHZ	57 31 08/18	
14. Radio Kafo	Walia	Communautaire			
15. Radio Rurale	Kéniéba	Communautaire	89.7 MHZ		
Région de Koulikoro					
1. Radio Dionakan	Koulikoro	Commerciale	100.4 MHZ	26 21 64	BP : 09
2. Radio KAYIRA	Koulikoro	Associative		26 21 68	BP
3. Radio JAMANA	Koulikoro	Associative, type coopératif	101.9 MHZ		BP : 45
4. Radio Rurale	Nara	Communautaire			BP :
5. Radio Badenya	Banamba	Associative			BP :
6. Radio Faso Kanu	Banamba	Communautaire	102.00 MHZ		BP
7. Radio FANAKAN	Fana	Associative	91.8 MHZ	25 30 31	BP
8. Radio Kawena	Fana	Associative	100.4 MHZ		BP :
9. Radio Beledougou	Kolokani	confessionnelle	98.1 MHZ		BP
10. Radio Baniko	Dioïla	confessionnelle		25 60 16	BP :
11. Radio Manding	Kangaba	Communautaire		25 40 14	BP :
12. Rdio Dounia FM	Kati	Commerciale	87.5 MHZ		BP :
13. Radio Djitoumou	Ouéléssébougou	confessionnelle			BP :
14. Radio 4 FM	Koulikoro	Commerciale	98.4 MHZ	26 21 23 et 26 25 00	BP : 2830

15. Radio Kolombada	Fana	Associative	97.5 MHZ	25 31 40 et 25 31 41	
16. Radio Maradèmèkan	Dioïla	Associative		25 60 68	
Région de Sikasso					
1. Radio Kene	Sikasso	Commerciale	97.5 MHZ	620 511	BP : 139
2. Radio Badenya	Sikasso	Commerciale	90.4 MHZ	620 535	BP : 140
3. Radio FM Horizon Tata Kan	Sikasso	Commerciale	100.5 MHZ	62 00 90	BP : 115
4. Radio Sika FM	Sikasso	Commerciale	107 MHZ		BP :
5. Radio Bani Mono Tié	Bougouni	Associative	104. MHZ	65 11 84/65 11 675	BP :
6. Radio Bediana	Bougouni	Communautaire	98. MHZ		BP :
7. Radio Kafokan	Bougouni	Communautaire	99.4 MHZ		BP :
8. Radio Teriya	Nièna	Communautaire			BP : 18
9. Radio La Voix de Kolondièba	Kolondièba	Communautaire	103 MHZ		BP : 19
10. Radio Benso Rurale	Kolondièba	Communautaire	93.7 MHZ		BP :
11. Radio Folona	Kadiolo	Communautaire			BP :
12. Radio Yeelen	Kadiolo	Confessionnelle			BP :
13. Radio JAMANA	Koutiala	Associative type coopératif	100.6 MHZ	640 134	BP : 61
14. Radio KAYIRA	Koutiala	Associative	104.4 MHZ		BP :
15. Radio Wassoulou	Yanfolila	Communautaire			BP :
16. Radio FM Horizon	Koutiala	Commerciale	90.8 MHZ	640 399	BP : 156
17. Radio Rurale Uyesu	Koutiala	Communautaire	98.5 FM	640 433	
18. Radio Yèrèdon	Koutiala	Associative	89.5 MHZ	640 399	BP : 30
19. Radio la Voix de	Sélingué	Commerciale	100.5 MHZ		

Sélingué					
Région de Ségou					
1. Radio JAMANA FOKO	Ségou	Associative type coopératif	106.6 MHZ	320 048	BP : 01
2. Radio Sido	Ségou	Associative	104.4 MHZ	320 335	BP : 343
3. La Voix des Tondjions	Ségou	Commerciale	95.7 MHZ	320 414	BP : 117
4. Radio Balazan	Ségou	Commerciale	95.7 MHZ	320 288	419
5. Radio JAMAKAN	Markala	Associative	87.7 MHZ	342 152	BP :
6. Radio Héré Nyataa	Sibila Markala				BP :
7. Radio Colons FM	Niono	Commerciale		342 081/342 080	BP :
8. Radio CESIRI tièssiri	Niono	Communautaire			BP :
9. Radio Delta FM	Niono	Associative			BP :
10. Radio Bendugu	Bla	Communautaire			BP :
11. Radio Parana	San	Confessionnelle	106. MHZ	372 080/fax 372 080	BP :
12. Radio Santoro	San	Commerciale	96.0 MHZ		BP : 96
13. Radio Betafo	San	Commerciale	91.0 MHZ		BP :
14. Radio Fatinè	Fatinè	Associative			BP :
15. Radio Mandi	Macina	Commerciale	100.5 MHZ	34 22 36	BP : 1
16. Radio Rurale	Macina	Communautaire	105.00 MHZ		BP :
17. Radio JAKABARA	Baraouéli				BP :
18. Radio Bèjè	Markala	Associative	100.5 MHZ	34 22 31	
19. Radio Konontié	Konobougou	Communautaire		36 60 00 (Stelma)	
20. Radio Diédougou	Dioro	Communautaire			
Région de Mopti					
1. Radio Debo	Mopti	Associative	95.0 MHZ	430 135	BP : 109
2. Radio JAMANA	Mopti	Associative type coopératif	98.3 MHZ	430 149	BP : 98

3. Radio Nord Mali Kounari	Mopti	Commerciale	105.4 MHZ	430 282	
4. Radio Baguiné	Bandiagara	Associative			BP :
5. Radio Diaka Kènè Yeelen FM	Téenkou	Confessionnelle			BP :
6. Radio Rurale	Youwarou				BP :
7. Radio Daande	Douentza	Communautaire	107.6 MHZ	452 043	BP :
8. Radio Seno	Bankass	Communautaire		21 02 85	BP :
9. Radio Orono	Koro	Communautaire			BP :
10. Radio JAMANA	Djénne	Associative type coopératif	91.0 MHZ		
Région de Tombouctou					
1. Radio Bouctou	Tombouctou	Communautaire		92 11 01	BP :
2. Radio Lafia	Tombouctou	Commerciale	94.6 MHZ	92 10 16	BP :
3. Radio ELFAROUK	Tombouctou	Commerciale			BP :
4. Radio Bingha	Diré	Communautaire			BP : 05
5. Radio JAMANA	Tombouctou	Associative type coopératif		92 14 20	
6. Radio Télé	Goundam	Communautaire	107.0 MHZ	SOTELMA 93 20 00	
7. Radio Rurale Koolol Soboul	Niafunké	Associative		93 40 19	
8. Radio Associative	Niafunké				
Région de Gao					
1. Radio Naata	Gao	Communautaire	91.7 MHZ	82 03 14	BP : 04
2. Radio Hanna	Gao	Associative	94.9 MHZ	820 491	BP : 109
3. Radio Annya	Ga	Commerciale	105.3 MHZ		
4. Radio Aadar	Menaka	Associative	91.9 MHZ	Ansongo (820 340)	
5. Radio Rurale	Menaka				

6. Radio Aadar	Ansongo	Associative		820 340	
Région de Kidal					
1. Radio Tisdas	Kidal	Communautaire	91.00 MHZ	850 066	BP : 50

5.5. Droit et Citoyenneté des femmes en Afrique : DCF/CECI

Objectifs :

Améliorer l'efficacité des actions, structures et mécanismes régionaux et nationaux qui ont pour objet de :

- protéger, promouvoir et défendre les droits des femmes au sein de la famille,
- lutter contre les violences faites aux femmes,
- promouvoir l'exercice de la citoyenneté des femmes et leur participation au pouvoir

Stratégie de mise en œuvre :

- Une approche visant des changements aux niveaux socioculturels, politiques et juridiques,
- Une approche qui s'appuie sur et qui favorise le réseautage, la concertation et le développement de synergies avec d'autres acteurs, susceptibles de contribuer à l'atteinte des résultats

Durée :

Le projet DCF couvre une période de cinq ans (juin 1998 à mai 2003),

Couverture géographique :

DCF touche l'Afrique francophone et quatre pays de concentration (le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Mali).

Le projet Droits et citoyenneté des femmes en Afrique francophone (DCF) est financé par l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) et est exécuté par le Centre canadien d'étude et de coopération international (CECI).

Partenaires :

Au niveau régional, des réseaux régionaux, dans les pays de concentration, une diversité d'organisations, d'associations et d'institutions provenant de sphères où le projet veut susciter des changements (socio-culturel, politique, juridique). Ces partenaires sont regroupés au sein des coalitions qui comportent :

- membres intervenants (organisations de la société civile),
- membres aviseurs/conseils (les ministères concernés par les objectifs du projet) et d'autres institutions pouvant améliorer la réflexion).

Volets :

- Habilitation des partenaires par la formation, les échanges d'expériences et le suivi-accompagnement,
- Appui technique et financier à l'élaboration des plans d'action par les coalitions et à leur mise en œuvre à travers des projets réalisés par les partenaires,
- Appui technique et financier à l'élaboration et à la mise en œuvre par des réseaux régionaux, d'un plan d'action régional,
- Gestion

Liste des ONG membre de la Coalition DCF/CECI

1. AJM – Association des Juristes Maliennes
2. COFEM – Collectif des Femmes du Mali
3. APDF – Association pour la Protection et la Défense des Droits des Femmes
4. ODEF – Observatoire sur les Droits de l'Enfant et de la Femme
5. REFEMP
6. AMDH – Association Malienne des Droits de l'Homme
7. FOMADDH
8. CADEF

5.6. Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam – AMUPI

Association Malienne pour l'Unité et le Progrès de l'Islam – AMUPI est créée en 1980, elle est représentée dans tous les villages du pays et a pour but de :

Objectifs :

- Œuvrer à l'unité de tous les musulmans maliens,
- Assurer la promotion et la divulgation de l'islam,
- Apporter les informations nécessaires aux populations,
- Œuvrer à l'entente, la tolérance de toutes tendances qui la composent ;
- Faire connaître l'Islam selon le Saint Coran et le Hadis à travers sa radio islamique et les conférences et toutes autres activités telles la diffusion des cassettes radio ; des brochures et livres ;
- Organiser le pèlerinage à la Mecque ;

- Participer à toutes les activités socio-économiques à travers les programmes des autorités du pays, des associations et ONG dans le cadre du respect des principes et commandements de l'Islam ;
- Participer aux activités ou conférences ayant trait à la défense des droits des hommes, des femmes, des enfants et de la famille dans le respect de l'Islam ;
- Participer à toute médiation ou bons offices pour restaurer la paix sociale à tous les niveaux (politiques, social, syndical, scolaire, etc.)

Activités :

Les activités de l'AMUPI sont entre autres :

- la prêche,
- la communication des informations,
- la sensibilisation,
- l'éducation,
- la formation,
- l'intervention en cas de conflit entre les couches sociales.

Les représentants :

L'AMUPI intervient à travers tout le pays, elle est représentée par :

- les sections dans les régions,
- les sous- sections dans les cercles et les arrondissements

Les membres :

Les membres de l'AMUPI sont :

- l'ensemble des musulmans,
- la Houma Islamiyya.

5.7. L'Union Nationale des Associations des Femmes Musulmanes du Mali UNAFEM.

L'UNAFEM est mise en place en 1996 dont la Présidente est Mme Tahara Dravé avec un bureau de 21 membres. Son siège est la Grande Mosquée de Bamako

L'UNAFEM est favorable pour la défense des droits de la femme et la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles.

L'approche islamique est une contribution essentielle pour éclairer l'opinion des problèmes de société. Cependant beaucoup de musulmans pratiquent leur culte tout en

ignorant les règles qui les régissent et il est vraiment nécessaire qu'ils en soient informés.

Objectifs :

- Promouvoir au développement de l'Islam, à la promotion de la femme selon l'Islam ;
- Favoriser l'éducation de la femme et des enfants ;
- Renforcer l'unité, l'entente et la solidarité entre les musulmans ;
- Participer aux conférences Nationales et Internationales,
- Éduquer les femmes dans le sens de la religion musulmane,
- Apprendre à écrire les sourates du Saint Coran,
- Pratiquer ou faire pratiquer la religion comme il faut,
- Promouvoir la réalisation de centres de formation.

Activités :

- Agir dans le sens de la religion,
- Organiser des conférences nationales,
- Mener des prêches tous les 15 jours au niveau de différentes mosquées selon l'actualité et surtout sur l'éducation des enfants ;
- Mener des sensibilisations dans les régions où il y a les antennes de l'UNAFEM ;
- Participer aux conférences nationales et internationales ;
- Avoir des centres au niveau des associations membres ;
- Contribuer à la recherche de financement des centres de formation,
- Utilisation des medersa et maternité pour l'éducation,
- Mener des activités de solidarité et avoir même une caisse en ce sens, etc.

Représentants :

L'UNAFEM a des représentants sur toute l'étendue du territoire : au niveau régional et local.

Partenaires :

L'UNAFEM collaborent avec les associations évoluant dans le sens de la religion. Ses partenaires sont :

- Le Réseau des Femmes Ministres et Parlementaires,
- La Ligue Islamique des élèves et étudiants du Mali,
- Le Haut Conseil Islamique,
- Le Ministère de la Promotion de la Femme de l'Enfant et de la Famille.

5.8. la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural (DNAMR)

Les activités développées :

Les activités développées par la DNAMR sont entre autres :

- l'organisation associative paysanne, qui concerne les groupements, les coopératives, les caisses d'épargne rurales de prêts,
- le genre et développement
- l'appui pour la mise en place des structures des organisations paysannes,
- l'appui pour la planification et la programmation,
- le suivi-évaluation des activités.

Les Représentation de la DNAMR :

Niveau National :

- un Bureau de la Statistique, du suivi et de l'évaluation,
- un Bureau de la Documentation de l'information et de la Communication,
- cinq (5) Divisions, à savoir,
 - Division Promotion des Filières Agricoles,
 - Division Prévention des Risques et Protections des Animaux et des Végétaux,
 - Division Appui à l'Organisation du Monde Rural,
 - Division Conseil Rural et Vulgarisation Agricole,
 - Division Formation

La Direction est dirigée par un Directeur

Niveau Régional et District de Bamako :

La Direction Régionale de l'Appui au Monde Rural qui comprend :

- Un Bureau de la statistique, du suivi et de l'évaluation,
- Un Bureau de la Documentation de l'Information et de la Communication.

Cinq (5) Divisions :

- Division Promotion des Filières Agricoles,
- Division Prévention des Risques et Protection des Animaux et Végétaux,
- Division Appui à l'Organisation du monde Rural,
- Division Conseil Rural et Vulgarisation Agricole,
- Division Formation.

Il est dirigé par un Directeur Régional de l'Appui au Monde Rural.

Niveau Cercle : Il y a un Service Local d'Appui Conseil de l'Aménagement et de l'équipement Rural, dirigé par un chef de Service local de l'Appui Conseil de l'Aménagement et de l'équipement Rural.

Niveau Commune ou Groupe de Communes : Il y a l'Antenne de l'Appui conseil de l'Aménagement et de l'équipement dirigé par un chef d'Antenne

Le répertoire des OPP – OPF – AV – OP suivis et ou appuyés par la DNAMR

Régions	O.P.P.	O.P.F.	O.P.J.	A.V.
Kayes	33	38	8	144
Koulikoro	-	393	-	806
Sikasso	123	79	-	133
Ségou	53	29	-	67
Mopti	1	20	5	182
Tombouctou	16	167	7	894
Gao	492	-	-	1362
Kidal	14	2	-	106
District de Bamako	16	2	3	2
Total	746	720	23	3679

5.9. Le REGED au niveau de la Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural

Décision n° 96 – 0436 MDRE – SG du 08 octobre 1996, portant création d'un réseau genre et développement au niveau du Ministère du Développement Rural et de l'Environnement.

But et objectifs du réseau :

Le REGED a pour but de renforcer les capacités et compétences de tous les intervenants du monde rural en matière de genre.

Les objectifs du REGED sont les suivants :

- 1- Mettre en place un mécanisme de communication et de coordination des activités des différentes structures du MDRE en l'approche genre,
- 2- Permettre une bonne circulation de l'information de toutes les activités du MDRE,
- 3- Suivre et évaluer l'impact Genre dans la politique du MDRE,
- 4- Renforcer la participation des différentes catégories sociales pour la promotion des activités rurales,
- 5- Assurer un appui – conseil efficace des structures du MDRE et autres en cas de besoin

Les missions assignées au réseau :

Elles sont :

- La coordination des activités Genre et Développement au sein du MDRE,
- La formation, l'information et la communication,
- L'appui – conseil aux structures du MDRE et autres,
- Le suivi et l'évaluation des actions GED au sein du Département.

Fonctionnement du Réseau :

Pour son fonctionnement, le REGED utilise les moyens suivants :

- Réunions trimestrielles d'échanges du réseau sur :
- Les activités de ses membres,
- La programmation et le bilan des activités au sein des structures du MDRE,
- La diffusion d'un bulletin trimestriel d'information sur les activités relatives au GED,
- La mise en place d'une banque de données sur le GED au sein du MDRE,
- La réalisation d'émissions radio et télé,
- L'organisation des rencontres d'échanges avec d'autres réseaux et organisation sur GED.

Les organes :

La présidence est assurée par le Conseiller Technique,

- le Secrétariat permanent est composé de 3 membres,
- le Comité Technique est composé de 5 membres pour la rédaction du bulletin,
- l'Assemblée Générale.

Les ressources du Réseau :

Les ressources humaines :

Ce sont les agents du Département, 15 au total, désignés par les responsables des structures.

Les ressources financières :

Le Réseau a été financé à sa création par l'Ambassade des Pays Bas. Le Réseau peut étendre son partenariat à tout autre bailleur de Fonds.

Le REGED est un organe consultatif du Département. La qualité de membre ne donne pas droit à une rémunération.

Les représentant du Réseau au niveau national :

- MPFEF,
- Winwrock International,
- CU/MPFEF,
- DNAMR,
- DGRC,
- CPS,
- IER,
- APCAM,
- OHVN,
- CMDT,
- SED,
- ON,
- DNCN,

Le réseau est ouvert à tout le monde jusqu'au niveau village. Seul le niveau national fonctionne, la non fonctionnalité du réseau est due au fait que les agents et les représentants au niveau des organisations n'ont pas reçu de formation dans le domaine du genre.

5.10. La Direction Nationale de l'Education de Base :

I- Objectifs :

Les objectifs de la DNEB sont entre autres :

- Elaborer des éléments de la politique nationale de scolarisation et de formation des filles,
- Assurer la coordination et le contrôle technique des activités de formation et de scolarisation des filles au niveau des académies (ex Directions Régionales de l'Education) et des CAP (ex Inspections)

Les activités menées :

- sensibiliser des communautés et autorités scolaires (visites de terrain, débats télévisés ou radio diffusés, spots publicitaires),
- la formation des agents impliqués dans la scolarisation des filles,
- l'IEC, techniques de sensibilisation (causeries débats, comment organiser les séances de visionnage ou d'écoute de cassettes), le groupe cible visé : les agents chargés au niveau des académies, CAP et écoles,
- la formation en gestion de micro projets,

- la formation en genre,
- la formation en pratique équitable, en genre,
- les recherches et les études sur les contraintes à la scolarisation des filles, l'évaluation des activités de sensibilisation, l'analyse genre des documents de projets.

Représentants du DNEB :

Régions	Cercles	Académie d'Enseignement	CAP
Kayes	Kayes Keniéba Nioro Yelimane	Kayes	Kayes Rive Droite
			Kayes Rive Gauche
			Kéniéba Nioro Yélimané
	Kita Bafoulabé Diéma	Kita	Kita I Kita II Bafoulabé Diéma
Koulikoro	Koulikoro Banamba Kolokani Nara	Koulikoro	Koulikoro Banamba Kolokani Diéma
	Kati Kangaba Dioïla	Kati	Kati Baguinéda Fana Kalabancoro Kangaba Dioïla
Sikasso	Sikasso Bougouni Kadiolo Yanfolila	Sikasso	Sikasso Kadiolo Bougouni Koumantou Niéna Yanfolila
	Koutiala Kolondiéba Yorosso	Koutiala	Koutiala Kolondiéba M'Pèssoba Yorosso

Ségou	Ségou Baraouéli Niono Macina	Ségou	Ségou Markala Baraouéli Niono Macina
	San Bla Tominian	San	San Bla Tominian
Mopti	Mopti Djenné Youwarou Téenkou	Mopti	Mopti Sévaré Téenkou Djenné Youwarou
	Douentza Bandiagara Koro Bankass	Douentza	Douentza Bandiagara Koro Bankass
Tombouctou	Tombouctou Diré Goundam Gourma-Rharous Niafunké	Tombouctou	Tombouctou Diré Goundam Gourma-Rharous Niafunké
Gao	Gao Ansongo Bourem Menaka	Gao	Gao Ansongo Bourem Menaka
Kidal	Kidal Abéïbara Tine-Essako Tessalit	Kidal	Kidal Abéïbara Tine-Essako Tessalit
Bamako District	Commune I Commune II Commune III Commune IV Commune VI	Bamako Rive Droite	Djélibougou Banconi Bozola Hyppodrome Bamako-Coura Centre – Commercial Lafiabougou Sébénikoro
		Bamako Rive Gauche	Kalaban Coura Torokorobougou Faladiè Banakabougou

5.11. La Coopérative JAMANA :

Objectifs :

- La promotion des langues nationales,
- La promotion de la femme,
- La promotion de l'enfant.

Les activités menées :

JAMANA fait des éditions (livres), des diffusions (distributions), et la publication des journaux. A JAMANA, la priorité est donnée aux langues nationales surtout pour les femmes.

Les éditions :

- les associations féminines au Mali de Sira Diop,
- le Dictionnaire des femmes célèbres au Mali de Mme Adam Ba Konaré,
- lumière sur la vie sexuelle de Mme Sidibé Kadiatou Maïga

La Publication des journaux :

- les ECHOS,
- GRI – GRIN,
- Revue JAMANA,
- JEKABAARA,
- SOROFÉ, série de cassettes magnétophone sur les femmes
- Des radios libres qui font des émissions sur la santé de la reproduction, l'éducation civique et politique ainsi que le droit des femmes.

Les Représentants de la Coopérative :

Les radios : Elles sont au nombre de 10

- Ségou Radio FOKO,
- Koutiala, radio JAMANA,
- Mopti, radio JAMANA,
- Djenné, radio JAMANA,
- Koulikoro, radio JAMANA,
- Nioro, radio JAMANA,
- Naréna, radio JAMANA, en vue de démarrage,
- Tombouctou, radio JAMANA,
- Sikasso, radio Kéné,
- Bamako, radio Benkan

Le réseau de distribution des journaux :

Les journaux sont distribués partout où existe une radio, en dehors de ce réseau, les journaux sont distribués dans les lieux suivants :

- Kayes, la Papéterie du Pont (par Ila Cissé),
- Fana, la Librairie JAMANA (par Mamadou Sylla),
- Kangaba le Kiosque JAMANA (par Mamadou Traoré),
- Kati, la Radio Bèlèkan,
- Sikasso, la Papeterie du Marché,
- Koutiala, le Kiosque JAMANA, gérée par les agents de radio JAMANA,
- Ségou, le Kiosque JAMANA, gérée par les agents de radio JAMANA,
- San, JAMANA,

5.12. L'association Radio Libre Kayira

Au cours du deuxième trimestre de l'année 1992, des militants et des progressistes se mobilisent pour mettre en place une association de Radio Libre avec le soutien matériel et financier de la société civile canadienne ainsi que la société civile européenne, à travers la FERI et la ZINZINE, la première station de cette association installée à Bamako commença à émettre le 3 juin sur les 104,4 MHZ. Elle prit le nom hautement significatif de KAYIRA, « Aube nouvelle, soleil nouveau, étape nouvelle ».

Les auditeurs l'ont baptisé : La Radio des Sans Voix

Objectifs généraux :

- Renforcer l'élan littéraire de notre peuple qui venait de mettre à bas la dictature impopulaire et antinationale de l'UDPM dirigée par Moussa Traoré,
- Renforcer et élargir l'espace démocratique ainsi ouvert, promouvoir la participation populaire. Aider le peuple malien à s'épanouir pleinement sur les plans économiques, social et culturel.

Dynamique de développement :

Au cours de ces cinq premières années de son existence Radio Kayira a essaimé. Elle a donné naissance à cinq autres station de radio FM qui émettent à :

- Bamako, c'est **Radio Kayira**,
- Koutiala, c'est **Radio Koutialakan**,
- Ségou, c'est **Radio Sido**,
- Mahina, c'est **Radio Malisadio**,
- Kita, c'est **Radio Kayira Kita**.

- Et Koulikoro c'est **Radio Nianankan**. Les 6 radios créées ont constitué un réseau dénommé Réseau de Communication Kayira.

Le cercle de Radio Kayira repose sur la tolérance et le respect au quotidien de tous les droits de l'homme à commencer par le droit à la parole. Kayira se veut une véritable tribune de vigilance démocratique, d'éveil des consciences et d'éducation populaire.

Le réseau de Communication Kayira a assigné à chaque radio, 6 objectifs qui fondent l'éthique et l'identité du Réseau :

- 1- Informer en toute indépendance sur tous les aspects de la vie locale, régionale, nationale et internationale,
- 2- Contribuer à rassembler sur les bases d'une démocratie participative, le plus grand nombre de citoyens possible et en particulier ceux dont la parole est déniée,
- 3- Contribuer à l'information sur la santé, l'assainissement et le respect de l'environnement,
- 4- Donner la parole aux associations,
- 5- Combattre la diffusion d'idées et principes fondés sur l'intolérance, le racisme, l'exclusion et la xénophobie,
- 6- Ouvrir l'antenne aux expressions culturelles positives occultées par les modèles stéréotypés des grands médias.

5.13. Le Comité de Coordination des Actions des ONG au Mali, CCA-ONG

Le CCA-ONG regroupe 160 ONG.

Mission :

La mission du CCA-ONG est de contribuer au développement socio – économique du Mali par la coordination des actions des ONG à travers :

- Le renforcement des capacités institutionnelles, financières et techniques des ONG membres,
- L'échange d'expériences et d'informations entre les ONG et les partenaires,
- La participation à l'élaboration des politiques de développement du pays,
- La création d'un environnement favorable aux actions des ONG.

Objectifs généraux :

1. Renforcer la collaboration et la concertation au sein du collectif par l'intensification des échanges d'expériences et d'information.
2. contribuer à l'élaboration et à la promotion des politiques nationales de développement à travers :
 - la participation effective du CCA-ONG au sein des instances nationales de réflexion et d'orientation,
 - la mise en œuvre des actions de sensibilisation des décideurs et des partenaires
3. Améliorer les relations des ONG membres avec l'Etat et les autres partenaires au niveau national et international par la création et/ou le renforcement de cadre de concertation approprié.
4. renforcer les capacités d'intervention des ONG membres par un appui technique et financier adapté.

Stratégies :

- Assurer une meilleure qualité des prestations,
- Assurer un contexte réglementaire et fonctionnel dynamique,
- Sécuriser les financements pour le fonctionnement interne et les programmes d'appui,
- Développer des relations de partenariat efficaces et durables.

Les Instances du CCA- ONG :

Les instances du CCA – ONG sont entre autres :

- l'Assemblée Générale,,
- le Bureau Exécutif,
- Direction Exécutive,
- Commissariats aux Comptes.

Les services offerts par le CCA-ONG :

1°) La Cellule Logistique :

Le CCA – ONG a créé un parc de location de voiture pour assister les ONG, Organisations Internationales, les services techniques de l'Etat, les Associations etc...dans le transport des personnes. Ce parc équipé de véhicules tout terrain offre des prix fortement subventionnés pour faciliter le déplacement à l'intérieur du Mali. Ces véhicules sont conduits par des chauffeurs très expérimentés qui connaissent bien le terrain.

2°) La participation à la définition des politiques nationales de développement :

Le Collectif est membre de plusieurs institutions et commissions nationales de définition des politiques de développement : Conseil Economique Social et Culturel, Conseil d'Administration du PAIB (Association d'Appui aux Initiatives de Base), Conseil d'Administration de l'AGETIPE, de l'ADS, du FAFPA, FODESA, etc...

3°) La formation :

Le CCA – ONG a une cellule de formation qui compte une quinzaine de formateurs confirmés dans plusieurs domaines :

- Développement de projets,
- Animation,
- Développement institutionnel etc...

4°) Information/Communication :

Le CCA – ONG édite tous les mois un journal appelé CCA-INFO. Ce journal donne des informations sur plusieurs bailleurs de fonds, les activités des ONG, les publications, les conférences, les séminaires, les colloques et toutes autres rencontres des ONG.

5°) Les publications :

Chaque deux (2) ans, le CCA-ONG publie un bottin communément appelé « Annuaire des ONG », le document donne des informations sur la liste des ONG membres et partenaires du collectif. Ainsi, toutes les personnes intéressées par les activités des ONG au Mali peuvent acheter ce document à la Direction Exécutive auprès de la Documentaliste. Le CCA-ONG fait aussi des publications sur la gestion des Ressources Naturelles, l'Education de Base, la Santé et les Micro-Entreprises

6°) Base de données et le Centre de Documentation :

Le CCA – ONG a une base de données sur les ONG et leurs activités au Mali. Cette base peut être consultée par toute personne intéressée par les activités des ONG au Mali. A côté de cette base de données, le Collectif dispose d'un Centre de Documentation riche en publications en rapports avec la vie des ONG. Il y a plus de 2000 ouvrages dans ce centre.

7°) Autres services d'appui aux ONG :

Le CCA – ONG offre des financements à titre d'appui pédagogique aux ONG membres dans le cadre de la mise en œuvre de projets de développement

Le CCA – ONG offre en outre un cadre pour :

- Les échanges entre ONG (Espace contact, affichage d’annonces et d’offres d’emploi, etc...),
- La photocopie,
- Le téléphone et le fax.

8°) La mise en réseau des membres :

Le CCA – ONG, espace de contact et de concertation est également, un lieu de mise en réseau des membres, et cela autour des problèmes cruciaux de développement tel le genre et l’équité du genre. C’est dans cette optique que le Réseau de Réflexion Genre et développement a été mis en place au CCA – ONG.

La liste des membres du Bureau du Réseau GRAGED – CCA-ONG

Nom et Prénom	ONG	Téléphone
Fousseyni Diarassouba	DMD	29 30 41
Mme Cissé	Winrock	29 38 80
Mme Kadi Sanogo	ALPHALOG	22 40 95
Gnevier	SUCO	21 27 77
Mme Keïta	AED	22 31 42
Mohamed Baby	ADERA	21 00 53

5.14. WILDAF Mali :

Objectif :

WILDAF s’occupe essentiellement au droit lié au développement de la couche féminine :

WILDAF est une organisation dont le siège se trouve à Harare au Zimbabwe, avec des Représentations dans les différents pays d’Afrique de l’Ouest.

- défense des droits des femmes,
- Promotion des droits des femmes.

Activités :

- Campagne de lutte contre la violence faite aux femmes,
- Formation d’éducatrices juridiques,

- Formation des pairs éducateurs sur la violence faite aux femmes,
- Concours de dessins contre la violence faite aux femmes,
- Organisation de conférences, de causeries – débats sur la violence faite aux femmes,
- Formation en matière de décentralisation.

Les représentants :

- Un Bureau national,
- WILDAF est représenté au niveau national par une trentaine (30) association,
- Une quinzaine (15) de membres individuels,
- Des paires éducateurs à travers toutes les régions du pays

5.15. L'Office de Radio Diffusion Télévision du Mali – ORTM :

L'Office de Radio Diffusion Télévision du Mali est considéré aujourd'hui comme étant la Station la plus puissante de la Sous Région. La couverture radiophonique du territoire nationale est totale, la Station .

Objectifs :

Les objectifs de l'ORTM sont l'information, la sensibilisation et l'éducation des populations, en outre elle réalise la sensibilisation et la mobilisation autour des différentes priorité de développement. Jusqu'en 1991, l'ORTM était la seule station de radio télévision du pays.

L'extension du Réseau ORTM :

A partir de la décennie de 1990, le Mali a connu un boom radiophonique marqué par une profusion de radios libres, comme on le voit aujourd'hui à travers l'URTEL. Ce facteur a considérablement joué sur la Station Nationale en l'obligeant à se renforcer et étendre sa couverture géographique.

Cette évolution a commencé d'abord par la création de la Chaîne II qui émet en FM et extension de la couverture télévisuelle qui est de l'ordre de 80% du territoire nationale. En plus de la capitale, Bamako, plus de cinquante (50) localités reçoivent la télévision nationale et la radio nationale en FM, voir liste ci – après. La radio nationale est diffusée actuellement sur World Space, ce qui veut dire qu'elle peut être captée partout à travers le monde.

Quant à la télévision nationale, elle est actuellement diffusée par satellite, et peut être captée partout en Afrique et en Europe (France, Allemagne, Italie, Belgique, etc...).

Au niveau nationale quatre (4) Régions ont une Station Régionale de Radio (ORTM), il s'agit de :

- Kayes,
- Ségou,
- Mopti,
- Et Sikasso.

Le réseau d'émetteur TV et FM de l'ORTM à la date du 29 mars 2002

N°	Sites	Emetteur TV, Puissance en Watt	Mise en service	Emetteur FM, Puissance en Watt	Marques
1	Bamako	10000	1992	1000	Thomson
2	Bamako	1000	1993	1000	Itelco
3	Ségou	1000	2001	1000	TEKO
4	Koulikoro	1X20	2001	500	TEKO
5	Kayes	2000 UHF	2002	1000	BTESA
6	Sikasso	1000	1990	1000	Thomson
7	Kita	100	1996/1997	250	Itelco
8	Nioro	100	1996/1997	250	Itelco
9	Kéniéba	100	1996/1997	250	Itelco
10	Bougouni	100	1996/1997	250	Itelco
11	Koutiala	1000	1996/1997	250	Itelco
12	San	100	1996/1997	250	Itelco
13	Djenné	100	1996/1997	250	Itelco
14	Bandiagara	100	1996/1997	250	Itelco
15	Douentza	100	1996/1997	250	Itelco
16	Niafunké	100	1996/1997	250	Itelco
17	Tombouctou	1000	1996/1997	250	Itelco
18	Gao	1000	1996/1997	250	Itelco
19	Kidal	100	1996/1997	250	Itelco
20	Nara	1000	2000/2001	500	BTESA
21	Ansongo	1000	2000/2001	500	BTESA
22	Gourma- Rharous	1000	2000/2001	500	BTESA
23	Ménaka	1000	2000/2001	500	BTESA
24	Bourem	1000	2000/2001	500	BTESA
25	Tenenkou	1000	2000/2001	500	BTESA
26	Bankass	1000	2000/2001	500	BTESA
27	Bafoulabé	1000	2000/2001	500	BTESA
28	Niono	1000	2000/2001	500	BTESA
29	Dioïla	1000	2000/2001	500	BTESA

30	Banamba	1000	2000/2001	500	BTESA
31	Tessalit	1000	2000/2001	500	BTESA
32	Goundam	1000	2000/2001	500	BTESA
33	Léré	500	2002	500	BTESA
34	Boni/Cercle de Douentza	500	2002	500	BTESA
35	Gavinane/cercle de Nioro	500	2002	500	BTESA
36	N’Gouma	500	2002	500	BTESA
37	Hombori	500	2002	500	BTESA
38	Diéma	500	2002	500	BTESA
39	Yelimane	500	2002	500	BTESA
40	Kolokani	500	2002	500	BTESA
41	Kadiolo	500	2002	500	BTESA
42	Kangaba	500	2002	500	BTESA
43	Kolodiéba	500	2002	500	BTESA
44	Yanfolila	500	2002	500	BTESA
45	Yorosso	500	2002	500	BTESA
46	Koulikoro	500	2002	500	BTESA
47	Tin Essako	500	2002	500	BTESA
48	Abeïbara	500	2002	500	BTESA
49	Youwarou	500	2002	500	BTESA
50	Koro	500	2002	500	BTESA
51	Bla	500	2002	500	BTESA
52	Macina	500	2002	500	BTESA
53	Baraouéli	500	2002	500	BTESA

5.16. La CAFO – Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali

Objectifs

Les objectifs de la CAFO sont entre autres :

- Contribuer à la formulation et à la mise en application d’une politique nationale de la promotion de la femme,
- Faciliter la concertation et la collaboration entre associations et ONG qui sont membres de la coordination,
- Favoriser les échanges, la communication entre les membres de la Coordination et les autorités,
- Initier et appuyer les contacts entre les membres et d’autres organisations nationales et internationales visant la promotion de la femme, de l’enfant et de la famille,

- Contribuer à l'éducation civile et à la formation professionnelle des femmes tout en créant entre elles des liens d'entente, de solidarité, de fraternité et de synergie,
- Créer une banque de données périodiques sur la situation des femmes au Mali.

Activités :

La CAFO mène entre autres :

- Organisation de rencontres nationales et internationales de réflexion, de concertation et de sensibilisation,
- Information, éducation, éducation (IEC), sur les grands maux de la nation,
- Initiation des femmes leaders des associations à la conception et au montage de projets,
- Recherche de financement,
- Suivi – éducation,
- Appui – conseil – encadrement.

Les représentants de la CAFO :

La CAFO est constituée d'Associations et d'ONG (environ 257) présentent partout au Mali :

- Niveau national à Bamako,
- Niveau régional,
- Niveau local et communal.

Ces organisations sont aujourd'hui réparties entre quatre grande Coalitions qui sont :

- Coalition Education,
- Coalition santé,
- Coalition économie,
- Coalition Environnement et Développement Rural.

5.17. Le PAPF/AP : Projet d'Appui à la Promotion des Femmes et à l'Allègement de la Pauvreté

Objectifs :

Les objectifs du PAPF/AP sont :

- Améliorer les conditions de vie et de travail de la femme malienne,
- Accroître leur participation au développement socio-économique du pays,
- Alléger la pauvreté des populations.

Activités :

Les activités du PAF/AP sont :

- 1- Appui institutionnel : fourniture de matériel informatique, véhicule, de bourses de formation,
- 2- Education : Mise en œuvre d'un programme d'alphabétisation et de post-alphabétisation des femmes rurales, - Mise en œuvre d'un programme de formation professionnelle en hôtellerie et coupe et couture pour les filles victimes de la déperdition scolaire,
- 3- Allègement des tâches ménagères des femmes : fourniture de technologie d'allègement des tâches (moulins), décortiqueuses, charrettes, matériels de maraîchage, pirogues...etc.,
- 4- Développement des activités génératrices de revenus à travers l'octroi de micro crédits aux femmes,
- 5- IEC : Mise en œuvre d'un programme de formation et de sensibilisation sur l'éducation des filles et des femmes, les droits des femmes, leur participation à la vie publique... et création d'une banque de données sur les femmes

Zone d'intervention :

Le PAF/AP réalise des activités d'IEC dans les régions suivantes :

- Kayes,
- Koulikoro,
- Sikasso,
- Mopti,
- Et Gao

Dans le domaine de la santé, l'hygiène, l'assainissement, de l'éducation, du renforcement des capacités, le PAF/F intervient dans 80 villages repartis sur les 5 régions et s'adresse à près de 3.566 personnes dont 697 hommes, 295 femmes et 674 enfants.

Le PAF/AP intervient aussi dans le domaine du développement des compétences du Ministère de la Promotion de Femme de l'Enfant et de la Famille.

Les représentants du PAF/AP :

Au niveau régional, les Directions Régionales de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille sont chargées de la mise en œuvre et du suivi des activités.

La mise en œuvre du PAPP/AP :

La mise en œuvre du PAPP/AP est assurée par un Bureau d'Exécution comprenant :

- Une Directrice,
- Une gestionnaire comptable,
- Un Expert en Femme et Développement,
- Un Expert en IEC,
- Un Expert en micro – crédit,
- Du personnel d'appui administratif et logistique.

Proposition d'une charte de participation au Réseau de diffusion de matériels IEC du Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre

1. Adhésion :

Les Réseaux adhèrent libre à ce Réseau par qu'il contribue à mieux les aider et à mieux aider aussi de façon partagée le Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre dans ses activités d'IEC. Cela suppose une acceptation volontaire des énoncés de la présente charte.

2. Rôles et Responsabilités :

Rôles :

Les membres de ce Réseau de diffusion se donne comme rôle d'utiliser le matériel IEC mis à leur disposition par le Projet Promotion du Statut de la Femme et de l'Équité du Genre et d'en assurer le suivi – appui. Chaque membre est volontaire pour participer aux réunions de synthèse du suivi de la diffusion des matériels.

Responsabilités :

En acceptant d'être membre du Réseau, chaque réseau respectif engage sa renommée, pour réaliser les activités dont le mandat lui a été confié et qu'il a aussi accepté..

3. Participation :

Chaque membre s'engage sur l'honneur pour participer aux différentes séances de travail et de réunions provoquées pour mieux animer les activités du Réseau.

4 Loyauté et efficacité :

Chaque membre s'engage à travailler dans l'intérêt partagé du Réseau avec loyauté et efficacité

N.B : Cette charte et le contrat des parties au Réseau, elle représente pour les membres un engagement moral très fort.

Bibliographie

Réseaux pour le développement – Paul Starkey – Forum International pour le Transport et le Développement – IFRTD – Londres – Royaume Uni, 111 pages,

Etudes et enquêtes sur le Réseautage et le Partenariat – Popé Daou – CCA- ONG – 33 pages

CTA – IPD/AOS – Les pratiques de mise en réseau des acteurs non gouvernementaux : cas des organisations faîtières paysannes du Burkina Faso et des Fédérations d'ONG du Mali – Etudes préparatoire pour l'élaboration de modules de formation en mise en réseau pour l'Afrique de l'Ouest et Centrale – Abdou Salam Fall DR Sociologie IFAN – Université Cheick Anta Diop de Dakar (UCAD), BP.206 Dakar-Fann, Email : asfall@2001yahoo.fr - Mars 2001 – 82 pages.

Conseil International des ONG de lutte contre le SIDA - Guide de réseautage , Première édition – Un document d'information à l'intention des individus et des organisations qui veulent créer, renforcer ou maintenir un réseau de lutte contre le SIDA – Chapitre 48 pages.

Référentiel des médias traditionnels au Mali – Bobo Keïta spécialiste en IEC chargé des recherches sur les médias traditionnels - MCC/FNUAP – Projet MLI/94/PO4 – Renforcement des Capacités du Mali en IEC – 82 pages.

ANNEXES

La liste des personnes ressources rencontrées :

AMUPI – Association Malienne pour l’Unité et le Progrès de l’Islam
Mr Thierno Hady Thiam

L’ORTM – l’Office de Radio Télévision du Mali
Nouhoum Traoré, Directeur Technique

L’UNAFEM – l’Union Nationale des Femmes Musulmanes du Mali
Mme Tahara Dravé, Présidente

L’URTEL, Union des Radios Télévisions Libres
Somboro Isaïe

TDM – Télédiffusion du Mali
Mr Mahamadou Maïga

La CAFO – Coordination des Associations et ONG Féminines du Mali
Mme Sy Nana Diabaté

COFESFA – Coopérative des Femmes pour l’Education la Santé Familiale et l’Assainissement
Mme Diarra Kadiatou Diarra

La Direction Nationale de l’Éducation de Base (DNEB)
Fanta Mady Keïta

CCA-ONG
Mr Mamadou Sékou Touré
Mr Zoumana Tangara

La Coopérative JAMANA : le Journal les ECHOS
Mr Moussa Boly

La Coopérative JAMANA : - le journal JEKABAARA
Issouf Fané

La Radio KAYIRA
Mr Nouhoum Keïta

La Direction Nationale de l’Appui au Monde Rural
Madame Traoré Ramatoulaye Sanogo
Madame Nyambélé Aminata Diarra

PAPF/AP

Mme Ky Anita Paré

Projet Promotion du Statut de la Femme et Équité du Genre

Mme Traoré Hadiza Djibo

Mme Coulibaly Mariame Doumbia

Questionnaire d'enquête qualitative sur la pertinence de l'intervention dans le domaine de l'équité du genre et de l'amélioration du statut de la femme

I. Domaines et secteurs d'intervention

- 1°) Quelles sont vos domaines d'intervention ?
- 2°) Quelles est votre secteur de prédilection en matière de communication, d'information et d'éducation ?
- 3°) Quels sont les thèmes que vous développez ? et quelle fréquence ?
- 4°) Avez vous des intervention dans le domaine de l'équité du genre et de l'amélioration du statut de la femme ?
- 5°) Avec quels partenaires, développez vous de telles interventions ?

II. Publics cibles

- 1°) Quels sont vos publics cibles ?
- 2°) Quelle est la place des femmes dans ce groupe cible ?
- 3°) Quelle est le degré d'implication de ce public cible dans vos interventions ?
- 4°) Recevez vous un feedback des actions de communication engagées ?
- 5°) Comment recevez vous la réaction de vos groupes cibles ?

III. Partenariats

- 1°) Quels sont vos partenaires ?
- 2°) Géographiquement, quels sont vos zones d'intervention en terme de couverture géographique ?
- 3°) Quels types de liens avez vous avec ces différents partenaires ?
- 4°) Comment communiquez vous avec eux ?

IV. Réseautage et actions de réseau

1°) Quelles sont les membres de votre réseau ?

2°) Comment fonctionne votre réseau ?

3°) Où se trouvent ces membres ?

4°) Comment êtes vous présents et ou représentés au niveau local et régional ?

V. Gestion de l'information et de l'activité de communication :

1°) Comment circule l'information à l'intérieur de votre réseau ?

2°) Quelle est la structuration fonctionnelle de votre réseau ?

3°) Quels sont les types de collaboration que vous privilégiez ? avec quels partenaires comptez vous développer de tels partenariats ?

4°) Votre réseau est – il ouvert ? accepteriez vous de faire partie d'un réseau ?

5°) Quelles appréciations faites vous des relations inter réseaux ?

VI. Participation à un réseau spécialisé

1°) Êtes vous disposés à participer à un réseau spécialisé dans le domaine de la l'information, l'éducation et la communication sur l'équité du genre et de l'amélioration du statut de la femme ?

2°) Avez vous des recommandations particulières dans le domaine de cette collaboration inter réseau ?

3°) Quels sont vos conseils et suggestion pour une réussite des actions engagées ?

La liste des réseaux visités :

N° d'ordre	Appellation du Réseau identifié	Secteur de recherche	Nom et prénom de l'enquêteur
1	Réseau Kayira	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	Mme Sangaré Astan Magassouba
2	Réseau JAMANA	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	Mme Sangaré Astan Magassouba
3	Association des Professionnel de la communication APAC	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	Mr Mahamane Taoré
4	Réseau ORTM	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	Mr Mahamane Taoré
5	Direction Nationale de l'Appui au Monde Rural DNAMR	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	Mme Sangaré Astan Magassouba
6	Union des Radio Télévision Libres du Mali URTL	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional 	Mr Mahamane Taoré

		⇒ et local,	
7	Télédiffusion du Mali TDM (Radio Liberté)	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local,	Mr Mahamane Taoré
8	Direction Nationale de l'Education de Base DNEB	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local,	Mme Sangaré Astan Magassouba
9	PAPF/AP (Projet Appui à la Promotion des Femmes)	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local,	Mr Mahamane Taoré
10	Réseau ASDAP	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local,	Mr Mahamane Taoré
11	Réseau COFESFA	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local,	Mr Malick Sangaré
12	Réseau DCF/CECI	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local,	Mr Malick Sangaré
13	Réseau WILDAF	- Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées.	Mr Malick Sangaré

		<ul style="list-style-type: none"> - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	
14	Réseau CCA/ONG GRAGED	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local, 	Mr Malick Sangaré
15	Réseau AMUPI	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local 	Mr Malick Sangaré
16	Réseau UNAFEM	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local 	Mr Malick Sangaré
17	Club UNESCO	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local 	Mr Mahamane Taoré
18	CAFO	<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs de votre réseau, - Les activités menées. - Les représentants (membres) de votre réseau, ⇒ au niveau national, ⇒ régional ⇒ et local 	Mr Malick Sangaré

LA LISTE DES ASSOCIATIONS ET ONG MEMBRES DE WILDAF/MALI

1-APDF

2-AJM

3-CADEF

4-ODEF

5-Tilé Tono

6-Danaya ONG

7-Baraa Muso

8-Niéta Sira

9-AFDK (Association des Femmes pour le Développement de Kati)

10-AGCOM

11-Transcomfril

12-Amnesty International (Mali)

13-SI 3

14-COFAK

15-Association des Femmes Antiquaires

LA LISTE DES MEMBRES INDIVIDUELS DE WILDAF/MALI

- 1-Mme Boundy Henriette Diabaté (Magistrate)
- 2-Mme Diallo Kaïta Kaentao (Magsistrate)
- 3-Mme Coulibaly Madina Tall (Directrice CEFIB)
- 4-Mme Awa Sylla (Teinturière)
- 5-Mme Dembélé Fatimata Doumbia (Juriste)
- 6-Mlle Fatoumata Diallo (Commerçante)
- 7-Mlle Kadiatou Dramé (Etudiante en médecine)
- 8-Mme Sangaré Oumou Bah (Député)
- 9-Mme Keïta Joséphine (Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille)
- 10-Mme Konté Fatoumata Doumbia (Présidente des Femmes de l'ADEMA)
- 11-Mme Doumbia Djènèba (Commerçante)
- 12-Mme Sidibé Djènèba Diop (Avocate)
- 13-Mme Djourté Fatimata Dembélé (Avocate)
- 14-Mme Traoré Néné (Commerçante)
- 15-Mme Konaté Aminata Sangaré (Hôtelière)
- 16-Mme Sanogo Kadiatou Diallo (Professeur enseignement secondaire)